

La France offre 10.320 euros aux étudiants algériens : comment les obtenir ?

écrit par Juvénal de Lyon | 27 avril 2025





Quelqu'un peut m'expliquer pourquoi la France si pingre avec les siens est si généreuse avec les autres ?

Quelqu'un peut m'expliquer pourquoi ce sont des Algériens qui bénéficient de ce cadeau royal quand Tebboune enchaîne insultes et dénigrement sur notre pays ???

Juvénal

Une nouvelle opportunité s'ouvre pour les étudiants algériens désireux de poursuivre leurs études supérieures en France. Dans le cadre de la 7ème édition de son programme « France Excellence IFA », l'Institut français d'Algérie propose des bourses d'études destinées à financer une année universitaire en Master 2.

Cette initiative, prévue pour l'année académique 2025-2026, vise à soutenir les étudiants algériens méritants dans leur projet de formation dans un

établissement français d'enseignement supérieur.

La bourse allouée est d'un montant net de 860 euros par mois, versée sur une période de 12 mois, soit un total de 10.320 euros. Cette somme permet de couvrir une grande partie des frais liés à la vie étudiante en France, rendant ainsi plus accessible la poursuite d'un cursus dans l'Hexagone.

L'appel à candidatures est officiellement ouvert depuis le 17 avril 2025 et restera actif jusqu'au 18 mai 2025 à minuit, heure d'Alger. Ce laps de temps permet aux étudiants intéressés de constituer leur dossier et de le soumettre via le formulaire électronique dédié. Il est impératif que les candidats soient déjà engagés dans la procédure Campus France pour l'année universitaire 2025/2026, et qu'ils aient obtenu un justificatif d'acceptation en Master 2, condition sine qua non pour être éligibles.

La sélection s'adresse uniquement aux étudiants de nationalité algérienne ou résidant en Algérie. Les personnes détenant la nationalité française, même en double nationalité, sont exclues du dispositif. De même, ceux qui bénéficient déjà d'un autre programme de bourses ou qui sont inscrits en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ne pourront pas prétendre à cette aide.

Au-delà de la somme versée mensuellement, les lauréats profiteront de plusieurs avantages. Les frais consulaires liés à la demande de visa seront exonérés, sauf ceux de l'opérateur CAPAGO. **Le billet d'avion aller-retour entre l'Algérie et la France sera pris en charge, tout comme la couverture maladie et la responsabilité civile durant toute la durée du séjour.** De plus, les droits d'inscription dans les établissements publics relevant du ministère français de

l'Enseignement supérieur seront intégralement gratuits, à condition que l'étudiant prépare un diplôme national.

Toutefois, certaines précisions doivent être prises en compte. La bourse est accordée pour une seule année universitaire, correspondant à la durée du Master 2. Elle ne couvre donc pas d'éventuelles années supplémentaires, et ne finance pas les redoublements. Les étudiants doivent donc prévoir un plan de financement personnel s'ils souhaitent prolonger leur parcours au-delà de la période couverte par la bourse.

La procédure de candidature se fait exclusivement en ligne. Le formulaire à remplir est accessible depuis la plateforme indiquée par l'Institut français d'Algérie. Le dossier à soumettre doit comporter une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, ainsi qu'un justificatif d'acceptation en Master 2 pour les établissements non connectés à la plateforme « études en France ». Toute candidature incomplète ou déposée hors délai sera automatiquement rejetée.

Pour toute question relative à ce programme, les candidats peuvent s'adresser à l'adresse mail suivante : bourses-excellence@if-algerie.com. Il est vivement recommandé de lire attentivement l'ensemble des conditions et de préparer les documents requis dans les délais impartis. Cette bourse constitue une opportunité précieuse pour les étudiants algériens ambitionnant d'acquérir une formation de haut niveau en France tout en bénéficiant d'un soutien financier conséquent.

<https://dnalgerie.com/la-france-offre-10-320-euros-aux-algeriens-comment-les-obtenir/>

Juvénal